



**HAL**  
open science

## Le français des Isles : Des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

Inka Wissner

► **To cite this version:**

Inka Wissner. Le français des Isles : Des Antilles à la Nouvelle-Calédonie. Langages, 2016, Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une “ variété régionale ” de français au sein de la francophonie, 203, pp.103-126. hal-03604884

**HAL Id: hal-03604884**

**<https://hal.science/hal-03604884>**

Submitted on 10 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Inka Wissner**  
Université de Zurich

---

## Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

### 1. INTRODUCTION

Les liens entre le français en Nouvelle-Calédonie et d'autres variétés de français restent peu explorés à l'heure actuelle, celui-ci étant relativement récent et isolé d'autres espaces de la francophonie. Qu'en est-il des rapports qu'il entretient avec un français éloigné à la fois géographiquement et historiquement comme celui des Antilles ? Les deux ensembles linguistiques se rejoignent sur plusieurs plans qui sont importants pour l'écologie langagière : le français s'y est installé dans un cadre colonialiste ; et s'il y coexiste depuis les débuts avec d'autres langues, il s'impose de plus en plus comme langue officielle, de prestige, d'ouverture et d'éducation, mais aussi comme langue maternelle et véhiculaire urbaine : c'est le cas en Nouvelle-Calédonie – où il est devenu « la seule langue maîtrisée à l'oral et à l'écrit par la quasi totalité des habitants » (Ehrhart 2016, ce volume) – mais aussi aux Petites Antilles, même si la situation y est plus complexe (cf. Pustka 2006 ; Thibault 2012). En même temps, les deux ensembles connaissent des structurations géographiques et aréologiques différentes (centres de diffusion multiples aux Antilles *vs* unique en Nouvelle-Calédonie), une profondeur historique peu comparable (XVII<sup>e</sup> *vs* XIX<sup>e</sup> s.) et des écologies langagières fort distinctes. En effet, un bilinguisme individuel majoritaire dans une diglossie ancienne français/créole, mais en voie de changement (et variable selon les milieux et les îles – où Haïti est majoritairement créolophone), oppose les Antilles à la Nouvelle-Calédonie, île multilingue, dont les langues autres que le français sont soit minoritaires, soit (comme les langues kanak) trop diversifiées pour servir de langue véhiculaire.

Pour cerner les liens du calédonien avec le français des Antilles, nous soumettons le lexique de ces deux ensembles à une analyse comparative. Celle-ci

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

se situe en linguistique variationnelle, plus précisément en lexicologie diachronique francophone, dans une tradition instaurée dans la francophonie du Nord qui fut par la suite appliquée aussi à la francophonie du Sud (notamment dans la BDLP-Antilles). Elle cible les éléments du vocabulaire français qui affichent une variation dans l'espace (les diatopismes), identifiés tout d'abord à l'aide du français de référence (au sens de Poirier, 2005 : 497), donc les dictionnaires généraux (ici *TLF*, *Grand Robert*, *Petit Robert*). Elle mobilise les procédés de la méthode historico-variétale panfrancophone en confrontant, par le biais de la documentation écrite, le lexique aux Antilles et en Nouvelle-Calédonie, mais aussi dans les autres aires de l'espace francophone afin de retracer dans le temps et dans l'espace le trajet des types lexicaux. Plus exactement, la présente étude sélectionne tous les diatopismes linguistiques (opposés aux emplois dont le statut diatopiquement marqué s'explique par des facteurs essentiellement encyclopédiques) qui sont partagés selon un corpus de référence que nous avons établi pour les deux aires, plus précisément ceux qui figurent sous les lettres 'A', 'L' et 'Z' dans les travaux suivants :

- pour la Nouvelle-Calédonie : C. Pauleau (2007) – qui intègre les diatopismes courants traités dans les travaux lexicographiques de l'OFPED (1883-1996), testés dans le cadre d'enquêtes sociolinguistiques – et son complément, la BDLP-Nouvelle-Calédonie ;
- pour les Antilles : la BDLP-Antilles (qui synthétise les travaux d'A. Thibault) ainsi qu'une base de données d'ampleur, THIBFICHANT (non publiée <sup>1</sup>).

Ce corpus est complété de travaux pour les Antilles (surtout Thibault 2012, 2015 ; Telchid 1997 ; Rézeau & Rézeau 1995) et pour la Nouvelle-Calédonie (surtout Rézeau 2008 ; OFPED I-X), mais aussi des autres bases nationales de la BDLP et de dictionnaires différentiels du français d'autres aires, notamment l'Amérique du Nord et l'Océan Indien (Cormier 1999 ; DLF ; etc.). S'y ajoutent des sources pour le français colonial (Arveiller 1963 ; Chaudenson 1974), la documentation dialectale de l'Ancien Monde (FEW), et la documentation du créole à base lexicale française en Louisiane, aux Antilles et dans l'Océan Indien (comme ALPA et DECOI I-II). Le créole y connaît en effet des contacts et échanges constants avec le français et préserve de nombreux usages anciens du français, y compris des emplois familiers et populaires, mais qui sont souvent mal représentés dans la lexicographie traditionnelle. Est exclue de cette étude la documentation créolophone en Nouvelle-Calédonie, pour l'essentiel à visée grammaticale : le tayo, formé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a toujours été qu'une langue d'une minorité (Ehrhart 2016, ce volume) et n'a pas connu d'échanges aussi intenses avec le français que les créoles d'autres aires francophones. Dans l'ensemble, l'analyse s'appuie donc avant tout sur une documentation métalinguistique, complétée

---

1. Toutes les attestations fournies dans notre analyse pour le français aux Antilles sont extraites des récits de voyage et des textes surtout littéraires que nous avons identifiés grâce à cette base ; elles ne sont donc pas explicitement référencées dans la bibliographie. Nos vifs remerciements s'adressent à André Thibault pour son partage généreux et exceptionnel de ses dépouillements, réservés à l'usage personnel de l'auteur.

## Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

par des recherches ciblées dans des sources textuelles. Il s'en suit que l'attribution d'un usage à une unité comme le « français en Nouvelle-Calédonie » s'appuie, sauf remarque, sur la documentation écrite et n'implique pas son usage généralisé chez les locuteurs de l'espace concerné<sup>2</sup>.

À quels types de partages peut-on s'attendre entre la Nouvelle-Calédonie et les Antilles ? Nous avançons ici l'hypothèse selon laquelle la plupart du temps, il s'agit d'un lexique qui est partagé en même temps avec les autres français issus du français colonial. Il ferait plus précisément partie du fameux « vocabulaire des Îles », décrit pour la première fois par R. Chaudenson (1974 : 591-632) pour rendre compte d'un ensemble de particularismes qu'il avait relevés dans les Antilles et qui en furent exportés vers les autres colonies – en particulier l'Océan Indien – par les personnes mobiles qui avaient coutume de se déplacer au sein de l'empire colonial. Il s'agissait surtout de colons (accompagnés de leurs équipages d'expédition), de marins, de commerçants et d'artisans – donc d'hommes surtout, d'origine modeste pour la plupart (surtout pour ce qui est des premiers « engagés » aux Antilles) ; s'y ajoutaient d'autres voyageurs et groupes de population comme les administrateurs et missionnaires, dont certains immigraient de façon plus durable (cf. Chaudenson, 1974 : 591-632 ; 2003 : 91). Si les types lexicaux identifiés en Nouvelle-Calédonie relevaient de ce vocabulaire des Isles, ils témoigneraient des mouvements de populations à l'époque de la colonisation, et donc de l'intégration du français calédonien dans un espace partagé avec les autres français implantés outre-mer à date ancienne.

## 2. ANALYSE

L'approche comparative permet d'identifier un petit ensemble de diatopismes qui sont partagés entre les Antilles et la Nouvelle-Calédonie.

### 2.1. Cas 1. Des diatopismes « des Isles » originaires de France issus du français colonial

L'analyse sélective permet d'identifier quatre diatopismes partagés par le français en Nouvelle-Calédonie avec le français aux Antilles qui sont à l'origine issus de l'Ancien Monde, en particulier de l'Ouest de la France.

#### 2.1.1. Des diatopismes stricto sensu originaires de l'Ouest de la France

##### Le verbe *amarrer*, un diatopisme à vitalité divergente

Un premier diatopisme partagé, le verbe *amarrer* v. tr. « faire tenir à quelque chose par un lien, une attache ; immobiliser (quelque chose), faire tenir de

---

2. Nos géolocalisations, conventionnelles, se contentent par conséquent de signaler la présence, dans l'espace désigné, d'une ou de plusieurs attestations selon nos sources, sans impliquer ni l'homogénéité du français dans ces espaces ni la coïncidence des aires linguistiques avec les frontières géopolitiques.

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

façon durable » (Réf. *attacher, lier*) est de très large extension outre-mer [France : Grand-ouest, Normandie ; Amérique du Nord : Québec, Acadie, Terre-Neuve, Saint-Pierre-et-Miquelon, Louisiane ; Antilles ; Réunion, Île Maurice ; Nouvelle-Calédonie (vieux)]<sup>3</sup>. C’est un exemple type d’un mot des Isles relevé déjà par R. Chaudenson (1974). Il s’agit d’un transfert depuis l’Ouest français : le sens générique « retenir en attachant » ne se restreint pas au domaine marin – contrairement au mot du français général (cf. TLF A.1) – comme le montre aussi la documentation dialectale (« attacher, lier, assujettir », FEW, XV/1 : 2b, moyen néerlandais \*AENMARREN « attacher »). En français, il est attesté en France depuis 1687 (DRF > BDLP-France), puis successivement à La Réunion (1690 « Amarrez-moi ce coquin », puis 1706, 1836 « ligoter [en réf. à une pers.] »), DECOI I), en Amérique du Nord (1753, d’après BDLP-Québec) et enfin en référence aux Antilles (dans le discours d’un voyageur français instruit) :

- (1) [En référence à une personne] amarrées avec des lianes (Labat, *Voyage aux Îles de l’Amérique*, 1931 [1722])
- (2) [J]’empêchai Daniel de la faire amarrer [une femme créole de la Guadeloupe] et la faire embarquer par force (Labat, *Voyage aux Îles de l’Amérique*, 1931 [1722])

Dans le Pacifique, il est également attesté dès le début de la colonisation française : en 1849 (en Nouvelle-Calédonie), il y est utilisé d’abord en référence aux animaux, puis aux humains (aussi 1867, 1882, d’après OFPED, I : 14), mais est sorti de l’usage de nos jours (∅ Pauleau 2007). Aux Antilles, au contraire, il est toujours bien maintenu (Telchid 1997), y compris dans diverses locutions et collocations dans la littérature antillaise, comme dans *s’amarrer les reins* « se ceindre les reins avec un madras » (p. ex. chez Chamoiseau 1992 et Cazal 2004). Ce maintien peut s’expliquer par l’influence du créole, où le verbe est très courant, comme on le verra *infra*.

Le diatopisme a donné lieu à différents glissements de sens, en particulier en Amérique et dans l’Océan Indien. On relève des emplois métaphoriques [Réunion] « séduire, conquérir » (BDLP) et [Antilles] « envoûter, ensorceler », ou des usages figurés tels que [France : sporadique, littéraire ; Québec ; Réunion] « attacher, retenir par un lien moral » (BDLP-Québec), également employé aux Antilles :

- (3) Brusquement il se rendait compte qu’elle venait d’un pays d’ailleurs, que mille cordes invisibles l’amarraient en réalité à une famille, à un passé, à un peuple. (Condé, *Les Derniers rois mages*, 1992)

C’est en créole en Louisiane, aux Antilles et dans l’Océan Indien que le type lexical a eu un succès particulier (*maré, amaré*)<sup>4</sup> ; il y a aussi donné lieu à des

3. Voir BDLP ; Robillard 1993 ; Beniamino 1996 ; OFPED ; Brasseur 2001. Le PR localise aussi ce régionalisme, qu’il accueille depuis peu, en Afrique (Gabon) (localisation non vérifiée).

4. Voir Chaudenson (1974 : 681) ; Valdman (2007) ; Confiant (2007) ; Ludwig *et al.* (2002) ; Barbotin (1995) ; Barthélemy (2007) source cachée ; Taylor (1963 : 404) ; DECOI I.

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

expressions figées et à de nombreux dérivés sémantiques, dont « envoûter, jeter un sort » comme à Haïti (Valdman, 2007 : *mare*<sup>1-3</sup>), en Guadeloupe (Ludwig *et al.* 2002) et dans l’Océan Indien (DECOI, I : *amarre, amarré, amarrer*). Certains d’entre eux sont aussi partagés avec le français en raison des contacts intenses, comme la locution *s’amarrer le cœur* « être courageux », d’usage en Louisiane (DLF), que l’on retrouve dans les créoles à Haïti, en Guadeloupe, à La Réunion et à l’Île Maurice ([Maurice] *amar लेकर* dep. 1880, d’après DECOI I) – locution qui est donc elle aussi issue du français colonial (Valdman, 2015 : 446).

Le diatopisme *amarrer* ne s’est pas diffusé de façon isolée : il s’intègre dans un paradigme avec son antonyme, le diatopisme *larguer* v. tr. et intr. « détacher, libérer ; laisser aller, lâcher ; laisser tomber, quitter » (Réf. *lâcher*). Celui-ci est lui aussi déjà attesté dans l’Ancien Monde, où il est surtout documenté grâce aux sources dialectales, surtout en Normandie et entre Nantes et La Rochelle (aussi fr. 1771-1851) (« lâcher [ce qu’on tient] », FEW, V : 187b LARGUS). Il connaît lui aussi un pendant marin qui est entré en fr. gén. (cf. TLF B.1, attesté dep. 1678 ; FEW *ibid.*), tout comme d’autres dérivés de ce verbe, eux aussi tous attestés sur la côte Ouest de la France (*op. cit.* : 188 commentaire). C’est donc bien l’ensemble du paradigme qui a dû être exporté par le français colonial. Vu l’ancrage surtout maritime de l’antonyme en Amérique du Nord, le milieu des marins en semble avoir été un vecteur de diffusion important [Canada, aujourd’hui sporadique ; Terre-Neuve : côte est, Saint-Pierre-et-Miquelon, Isles Madeleine/Acadie, Louisiane sporadique]<sup>5</sup>. L’antonyme fait aussi partie du français dans l’Océan Indien (Île Maurice, Réunion). Si son sémantisme y est de nos jours restreint au sens de « laisser, abandonner » (BDLP ; Robillard 1993 ; Beniamino 1996), le type lexical a dû y connaître un usage plus large à l’époque coloniale, vu son assise en créole. Ce dernier a aussi développé de nombreux emplois par extension, autant dans tout l’Océan Indien (DECOI I ; Chaudenson, 1974 : 783) qu’aux Antilles (Haïti, Guadeloupe, Martinique, Dominique, Trinidad)<sup>6</sup>, mais aussi en Louisiane (Valdman 2007). Le diatopisme *larguer* est lui aussi un transfert depuis le français centre-occidental de France, où le sens générique « lâcher [ce qu’on tient] » a dû être suffisamment bien implanté aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, compte tenu de sa large implantation outre-mer et de ses attestations dialectales. L’absence de l’antonyme dans nos sources en Nouvelle-Calédonie (cf. aussi C. Pauleau, communication personnelle) peut être le résultat d’une perte de vitalité plus précoce de l’antonyme mais aussi, dès le départ, celui d’une importation partielle du paradigme. Une importation tardive directe au XIX<sup>e</sup> siècle depuis l’Ouest de la France est en principe possible, celui-ci étant la région d’origine de la plupart

5. Voir Cormier (1999) ; aussi Brasseur (2001) ; Brasseur & Chauveau (1990) ; Dulong (1989) ; Poirier (1993) ; cf. BDLP-Louisiane (sémantisme cotextuel dans la citation).

6. Voir ALPA 93 ; ALH 530 ; Ludwig *et al.* (2002) ; Tourneux & Barbotin (2008) ; Confiat (2007) ; Taylor (1963 : 404) ; Jourdain (1956 : 236).

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

des Français qui arrivaient alors dans le Pacifique<sup>7</sup>. Comme l’a observé déjà K. Hollyman, des diatopismes comme le verbe *amarrrer* sont arrivés en Nouvelle-Calédonie dès les premières années de sa colonisation en raison de l’importance du commerce extérieur et du cabotage local, ce qui témoigne de la circulation qui caractérise l’espace colonial (cf. 1979 : 624 *sq.*). Toutefois, dans le cas analysé ici, le diatopisme centre-occidental a bien dû naviguer par le français colonial du XVII<sup>e</sup> siècle, vu son ancrage spatial et temporel dans les autres français d’outre-mer issus de ce premier français colonial. Le contraire ne serait indéniable que pour des diatopismes absents des autres français d’outre-mer formés à date ancienne ou qui afficheraient dans le Pacifique des traitements phonétiques disparus dans l’Ouest entre le XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Un type lexical à lexicalisation variable : *langage***

Le français partage en Nouvelle-Calédonie et aux Antilles un autre type lexical, *langage*, à degré de lexicalisation variable, dont la représentation lexicographique a pu être brouillée par son polysémantisme et sa présence (partielle) en français général ; le degré de lexicalisation de l’unité lexicale qui nous intéresse (et qui coexiste avec les autres usages de référence) reste toutefois à confirmer pour les Antilles. Il s’agit de *langage* [Amérique du Nord sporadique : Acadie, Terre-Neuve, Louisiane ; Antilles ; Nouvelle-Calédonie courant, surtout populaire] n. m. « langue d’usage, langue vernaculaire ou langue maternelle d’un groupe ».

En Nouvelle-Calédonie, où l’on rencontre aussi une locution familière, voire populaire *claquer un coup de langage*, c’est le mot courant pour désigner toute langue vernaculaire ou maternelle (BDLP-Nouvelle-Calédonie) ; il peut aussi véhiculer une connotation identitaire et de connivence ; il est utilisé avec l’article défini : *parler le langage* et peut renvoyer au français calédonien, à une langue asiatique, voire à une langue extérieure (C. Pauleau, communication personnelle), et notamment, en milieu kanak, au tayo :

- (4) [Nouvelle-Calédonie] [dans un énoncé oral d’un locuteur kanak, 1990]  
Le tayo c’est le langage d’ici, mais on dit pas *tayo*, on dit *langage* ou *patois*.  
(cité dans Pauleau, 2007, I : 117)

De l’autre côté du Pacifique, le français connaît également *langage* pour désigner une langue d’usage ou une langue vernaculaire. C’est le cas à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick (*il avait sept langages*, Brasseur 2001) et en Louisiane (*le français, c’est mon meilleur langage*, DLF). Dans ces espaces, la situation sociolinguistique impose d’émettre l’hypothèse d’un calque sémantique à l’anglais (v. Brasseur 2001), tout comme en Nouvelle-Calédonie : on aurait alors affaire à

---

7. Les francophones de France débarquant à Tahiti (à laquelle la Nouvelle-Calédonie est rattachée lorsqu’elle devient terre française en 1853) sont en effet majoritairement originaires de l’Ouest de la France (54 %) – surtout de Bretagne et d’Anjou – puis d’Île-de-France (Corne, 1979 : 632 *sq.* ; chiffres sur l’immigration entre 1850 et 1925). Selon les analyses de Hollyman, les apports (directs) de l’Ouest ne forment toutefois pas une partie importante de la spécificité du calédonien, en dehors du lexique argotique (1979 : 624).

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

un cas de polygénèse. Ces emplois sont toutefois en principe possibles partout en français, puisqu'en français général, *langage* peut aussi désigner un outil de communication d'un groupe, même s'il renvoie surtout à la façon dont cet outil est utilisé (TLF ; afr.-frm. « manière de parler », FEW, V : 361a LINGUA). C'est le cas de *langage* dans une collocation comme *langage des Îles* [fr. gén.], répandue dans les récits de voyage, qui renvoie à un usage particulier d'une langue (comme chez Labat, 1931 [1722], I : 274 p. ex.). On retrouve pourtant bien *langage* de façon sporadique aux Antilles pour désigner une langue d'usage (voire une langue vernaculaire), comme dans le roman *Texaco* de P. Chamoiseau, en alternance et en opposition avec le français général *langue* :

- (5) [Martinique] [attribué au discours cité d'un urbaniste]  
Au centre, une logique urbaine, occidentale, alignée, ordonnée, fort comme la langue française. De l'autre le foisonnement ouvert de la langue créole dans la logique de *Texaco*. Mélant ces deux langues, rêvant de toutes les langues, la ville créole parle en secret un langage neuf et ne craint plus Babel. (Chamoiseau, *Texaco : roman*, 1992) [= langue d'usage / jargon]
- (6) [Martinique] Elle mobilisait pour cela les ressources de son langage bâti avec les langues qu'elle avait côtoyées. (Chamoiseau, *Texaco : roman*, 1992) [= langue d'usage]

Le créole aux Antilles maintient lui aussi surtout *langaj* du français général pour renvoyer à un jargon, une manière de s'exprimer (Jourdain, 1956 : 62 ; Ludwig *et al.* 2002 ; Valdman 2007 ; Tourneux & Barbotin 2008). Ce sont les créoles de l'Océan Indien qui utilisent *langage* dans une extension d'emploi, ayant développé un sème /étranger/ : « langue, langage ; jargon ; langue étrangère » (DECOI I).

La confrontation des données dans une visée panfrancophone amène à émettre l'hypothèse d'une extension d'emploi à partir du mfr. *langa(i)ge* « manière de s'exprimer propre à un pays, une province, une contrée ; langue » (cf. DMF B.1), autant pour les usages océaniques que pour la Nouvelle-Calédonie – où une création interne récente aurait *a priori* mobilisé le français général *langue*, plutôt que *langage*. Cette hypothèse n'exclut pas, pour l'Amérique du Nord, l'influence de contacts de langue. Un retour aux données de l'Ancien Monde vient appuyer l'hypothèse d'un glissement sémantique ancien. Dans l'Ouest de la France, terre d'origine de très nombreux marins partis outre-mer, même le breton ne connaît plus que l'unité lexicale *langage* pour désigner la langue celte, donc la langue maternelle (J.-P. Chauveau, communication personnelle) ; son excellente assise a même permis d'évincer le correspondant breton d'origine celte (*yez*), déjà concurrencé par le synonyme d'origine française au XV<sup>e</sup> siècle (Lagadeuc, 1499 : 134, 224). Cette spécialisation sémantique s'explique aisément par les brassages de population en milieu marin et maritime, d'où un besoin dénomiatif fort d'une identité linguistique propre, à distinguer de celle d'autrui – contexte qui caractérise également les espaces outre-mer où s'est implanté le français et que les Bretons ont contribué à forger. C'est bien



*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

cet emploi de *langage* pour désigner une langue maternelle/vernaculaire qui semble avoir été exporté dans les Nouveaux Mondes.

**2.1.2. Des diastratismes d’origine populaire**

Les français en Nouvelle-Calédonie et aux Antilles partagent aussi deux particularismes d’origine populaire, également véhiculés par le français colonial, que permet d’identifier notre approche sélective : un particularisme morphosyntaxique ainsi qu’un particularisme lexical (*linge*).

**Le système pronominal *nous autres, vous autres, eux autres***

Avec le premier, il s’agit du système pronominal non clitique du pluriel *nous autres, vous autres* et (plus rare) *eux autres*, qui alterne avec les formes du français général (Réf. *nous/vous/eux*). Il peut être utilisé sans valeur sémantique distinctive, exclusive (il ne met donc pas nécessairement l’accent sur la distinction entre le référé et un groupe différent). Il connaît selon les aires des différences sémantiques (valeurs), formelles, mais aussi fréquentielles (Europe : périphérique et sporadique ; Amérique du Nord : Québec p.-ê. vieillissant, Acadie, Terre-Neuve, Louisiane courant ; Antilles ; Pacifique : Nouvelle-Calédonie très courant, surtout populaire)<sup>8</sup>. Ce système pronominal (avec ou sans valeur distinctive) représente un diastratisme qui est largement ressenti comme familier, voire populaire en France, mais qui « s’est épanoui outre-mer » (Thibault 2016, ce volume). Dans l’Ancien Monde, où les dialectes tendent, entre autres, à conserver des usages stigmatisés et anciens – et contribuent par là à documenter les usages d’origine populaire ainsi que des états antérieurs – les sources dialectales du XX<sup>e</sup> siècle révèlent une distribution « périphérique », surtout dans une large aire occidentale et méridionale (FEW, VII : 192b NOS ; XIV : 635a VOS ; XXIV : 354a ALTER). Le paradigme, qui affiche un procédé textuel caractéristique du français oral (topicalisation, thématization), a été diffusé outre-mer par le français colonial, comme le confirme A. Valdman au sujet du pronom de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel (2015 : 435). L’ensemble du système s’est massivement implanté surtout avec les formes les plus courantes, la première et deuxième personne du pluriel (moins stigmatisées que *eux autres*). C’est plus particulièrement le système pronominal composé sans valeur distinctive qui s’est diffusé dans les français exportés, où il est concurrencé par les formes simples (et, pour la première personne, par le pronom du fr. gén. *on*). On le connaît en particulier en Amérique

8. Les formes composées *nous autres, vous autres*, « formes renforcées », sont attestées dès le mfr. (mfr. frm, FEW, VII : 192b NOS, XIV : 635a VOS ; *nous, vous autres* « nous, vous » Joinv, TLF ; JLemaire, Lac [Belgique, Poitou], apr. *nos, vos autres* FEW, XXIV : 354a ALTER « anderer »). La lexicographie générale décrit *nous autres* comme « fréq. dans l’Ouest et au Canada » (TLF *nous* I. B.2.h), *vous autres* comme « plus fréquent dans certains usages régionaux » (ROB *vous*). Si leur emploi emphatique visant à « distinguer plus nettement ceux qui parlent ou ceux à qui l’on s’adresse » est relevé sans marquage par Grevisse & Goosse (2008), ces derniers attribuent l’emploi composé « sans qu’il y ait une véritable opposition » à la « langue pop. » (2008 : 358a). Une analyse sémantique et fréquentielle systématique de deux écrivains réalistes centre-occidentaux du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., Bazin et Viollier, confirme l’usage et la valeur populaire et rurale des pronoms *nous autres, vous autres* (et *eux autres*) avec et sans valeur exclusive, emploi qui est toutefois sporadique par rapport aux formes simples correspondantes (Wissner, 2014 : 384 sq.).

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

du Nord du Québec jusqu'en Louisiane (Péronnet 1989 ; Brasseur 2001 ; DLF ; BDLP-Louisiane ; Blondeau 2011) mais aussi en créole à base lexicale française : en Louisiane (*nou zòt* ; Valdman, 2015 : 435), aux Antilles – à Haïti dès les débuts de sa création (*zòt, zotte* « vous » ; *La Passion* 1720-1740, d'après Fattier, 2015 : 255, 257 sq., 271), puis enfin aussi dans l'Océan Indien (1815 *zaut'* « les autres », créole cité par de Freycinet, d'après Chaudenson, 1974 : 952 ; 1816 *nuzot* [Mau], d'après DECOI I).

On relève aussi *vous autres* et *nous autres* en français en référence aux Antilles au XVII<sup>e</sup> siècle chez le père Labat, dans son récit de voyage (1931 [1722] II : 302 ; 119, 304) et dans le discours qu'il attribue à un locuteur de phénotype noir (*op. cit.* : 54 « allez manger, vous autres »). Ce sont ces formes composées *nous autres, vous autres* que l'on retrouve aussi dans le discours romanesque contemporain, chez des écrivains comme S. Schwarz-Bart (1979 : 52 *vous autres*) ou G. Pineau (2010 : 146 *nous autres*). En Nouvelle-Calédonie, ce même paradigme est courant à la première et deuxième personne (mais rare, voire absent à la troisième) ; il y est largement ressenti comme populaire ou utilisé pour des fins de mise en scène humoristique, comme en France (C. Pauleau, communication personnelle)<sup>9</sup>. Si la fonction d'opposition explicite à un autre groupe est souvent présente, on observe aussi des usages non distinctifs, qui rapprochent le calédonien du français antillais (C. Pauleau, communication personnelle) :

- (7) [Calédonie] [attribué au discours cité d'un Calédonien]  
On fait la vigne, répondait le Kanak [...], mais c'est pas bon le vin pour nous autres. (A.D.G, *Le Grand Sud*, 1987 ; d'après Rézeau, 2008 : 572 s.v. *awouah*)

Les formes composées du syntagme n'y sont pas d'introduction récente comme l'illustre la présence de dérivés nominaux (inexistants en français antillais), *nous autres* et *vous autres* (avec article défini), loc. nom. pl. souvent représentées à l'aide d'un trait d'union : *les nous-autres* (Réf. *nous*), *les vous-autres* (Réf. *vous*) (Rézeau, 2008 : 462 sq.). Ces formations par figement puis grammaticalisation peuvent fonctionner comme sujet avec ou sans dislocation ou redoublement et s'emploient sans ou avec modificateurs, comme dans *les vous autres de France* (cf. Pauleau 2007 ; BDLP-Nouvelle-Calédonie). Elles sont considérées comme « emblématiques du français local » (C. Pauleau, communication personnelle) et ont donc le plus souvent une valeur distinctive, exclusive, comme dans les exemples (8b)-(8c) et (9) *infra* :

9. En français calédonien, l'usage des pronoms composés *nous autres, vous autres* correspond à première vue à celui du français central familier populaire (à valeur distinctive). Comme le confirme Pauleau (com. pers.), il est plus rare que le simple *nous/vous* (qui, quant à lui, est ici aussi concurrencé par *on* à la première personne), est surtout ressenti comme populaire et est, notamment, usuel en dislocation dans des énoncés du type *Vous allez faire quoi, vous autres ?* Il connaît également le redoublement dans des énoncés comme *Nous autres, on (n')est pas d'accord*, et n'affiche pas d'usages collocationnels spécifiques avec *mêmes* et *seuls* ou avec des numéraux (*nous autres deux*, etc.) – cas relevés comme « pop. » ou « rég. » par Grevisse & Goosse (2008 : 358a).

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

- (8) [Calédonie] [attribué au discours cité d'un Calédonien]
- c'est bon pour les nous autres. (A.D.G., *Le Grand Sud*, 1987 ; d'après Rézeau, 2008 : 572 s.v. *autres*)
  - Tu viens défendre les colons ou les nous-autres ? (A.D.G., *Les Billets nickelés*, 1988 ; d'après Rézeau, 2008 : 462 sq.)
  - venir bronzer ses miches chez les nous-z'autres (A.D.G., *J'ai déjà donné*, 2007 ; d'après Rézeau, 2008 : 462 sq.)
- (9) [Calédonie] [dans un énoncé informel isolé d'un Calédonien]  
nous les nous autres en caledonie [orig.] (<https://www.facebook.com/Florian-Mangeot-160950814285054/>, consulté le 25-05-2016)

Cette formation nominale, une innovation interne, confirme l'excellente assise du diastratisme de large extension en Nouvelle-Calédonie et son ancrage historique, qui a permis sa grammaticalisation. Le système pronominal *y* a plus exactement été introduit par le français colonial, comme l'indique sa prononciation. Celle-ci associe à la chute du *-r* (d'origine populaire) la prononciation [ɔ] dans la voyelle tonique, qui est partagée avec l'Océan Indien et les Antilles (BDLP), tandis que le français acadien et le laurentien affichent un [o fermé] (cf. Thibault 2016, ici même). Dans cette répartition, le français en Louisiane constitue un maillon intermédiaire, optant surtout pour la variante « du Sud » (*nous/vous autres*, à *nous-autres-mêmes* [-zɔt]), mais dans la locution nominale *nous-autres-mêmes* pour celle « du Nord » [-zot] (BDLP-Louisiane). La Nouvelle-Calédonie constitue avec l'usage de ce système grammatical le dernier maillon d'une chaîne de diffusion qui lie cette dernière à l'Océan Indien et aux Antilles.

**Un diastratisme épanoui dans les français outre-mer : *linge***

Le français calédonien partage également avec les Antilles un diatopisme sémantique de très large extension, *linge* n. m. « ensemble de pièces de vêtements » (Réf. *habits, vêtements*) [Amérique du Nord : Québec (très courant), Louisiane ; Antilles : Martinique, Guadeloupe ; Océan Indien : Réunion, Île Maurice, Madagascar (aussi en créole) ; Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Tahiti] (cf. BDLP)<sup>10</sup> :

- (10) [Antilles]  
Je préférerais l'école aussi, objecte Soun, mais j'ai pas de linge... (Zobel, *Diab'-la*, 1947) [première attestation aux Antilles, d'après BDLP-Antilles]
- (11) [Nouvelle-Calédonie]  
Demain je vais faire les boutiques pour m'acheter du linge. (à l'oral, Nouméa, 2006 ; d'après Pauleau 2007)

Il s'agit d'une formation par extension à partir du français de référence « toile de fil ou de coton approprié à divers usages domestiques » (dep. afr. ; FEW, V : 357a LINEUS), qui n'a de nos jours en français général qu'une valeur générique dans le contexte ménager, étant surtout utilisé en collocation avec certains verbes comme

10. Ce diastratisme est surtout utilisé au singulier. On le trouve toutefois aussi au pluriel aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie (BDLP) et à Tahiti (Corne, 1979 : 655).

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

*étendre, laver, repasser, plier, ranger* ou dans des collocations nominales comme *fil à linge* ou *pince à linge*. L'emploi générique du mot constitue un « cas classique de diastratisme » (Thibault 2016, ici même), qui a donc dû être de large extension dans l'usage populaire, même en France – malgré les définitions restrictives qu'en propose la documentation (notamment afr.-frm. « chemise » ; cf. FEW, V : 357a LINEUS ; Thibault, 2008 : 124 pour une analyse)<sup>11</sup>. Il est largement entré dans le vocabulaire des créoles français, aux Petites Antilles (Jourdain 1956 ; Tourneux & Barbotin 2008 ; ALPA) et dans tout l'Océan Indien (DECOI I). Dans les français d'outre-mer, le diatopisme entre de nos jours dans de nombreuses collocations et locutions. On relève entre autres :

- (12) [Louisiane]  
 Loc. *linge à dormir* « chemise de nuit, pyjama », *linge de corps* « sous-vêtements », *linge de dessous / d'en-dessous* « sous-vêtements » ; collocations : *linge à oreiller, linge d'été* et *d'hiver, linge de travail / d'ouvrage, vieux linge* (DLF)
- (13) [Antilles]  
 Loc. *linge à dormir, linge tout fait* « prêt-à-porter » (Telchid 1997) ; *linge-cabane* « draps » (Chamoiseau, *Texaco*, 1992) ; collocations : *linge d'école* « uniforme scolaire » (Chamoiseau, *Une Enfance créole*, 2008), *fer à linge* « fer à repasser » (Glissant, *Mahagony*, 1987)
- (14) [Réunion]  
 Loc. *linge de cour, vieux linge* (aussi *vêtement de case*) « vêtements usagés, littéralement que l'on porte dans sa cour, chez soi » ; collocations : *linge de marque* 'néologisme' (aussi Réf. *vêtement de marque*) ; aussi dans des séquences partagées avec le créole réunionnais : *linge de mort* « vêtement mortuaire », [aussi Maurice] *linge de travail* (BDLP-Réunion)
- (15) [Nouvelle-Calédonie]  
*La case* [= maison] *à linge* enseigne (boutique de mode) (Pauleau 2007) ; *s'acheter du linge, amener du linge pour se changer, avoir les linges mouillés* (BDLP-Nouvelle-Calédonie)

Le diatopisme sémantique devait faire partie de l'usage courant en français colonial. Il est attesté à La Réunion au début du XIX<sup>e</sup> s. (1838, « Je n'avais que le linge que j'avais dessus » ; d'après Chaudenson, 1974 : 790), mais très tardivement aux Antilles (1947, BDLP)<sup>12</sup> et en Nouvelle-Calédonie (1980 « les linges complètement mouillés, ils ressemblaient à des loques humaines » ; d'après BDLP), même s'il est en Nouvelle-Calédonie d'emploi courant et stable depuis les années 70 au moins (enquêtes de Pauleau 2007 et BDLP-Nouvelle-Calédonie).

11. Il a également été relevé par la lexicographie générale comme mot « régional » (Canada, Antilles, Madagascar, Réunion, Maurice) par PR (mais Ø ROB, TLF).

12. On trouve toutefois déjà chez le père Labat dans le descriptif de son voyage aux Antilles deux attestations (incertaines) : il se plaint du liquide d'une plante qui (lorsque l'on s'approche d'elle) tache beaucoup « le linge et les étoffes » (Labat, 1724, I : 89 « tout le linge », *op. cit.* : 220, 279 « le linge »). Ce terme générique a donc déjà pu être introduit par les premiers voyageurs. Son absence des relevés de particularismes s'explique aisément : d'abord par son statut d'archaïsme, puis aussi par la difficulté à cerner sa spécificité sémantique (tout comme dans la documentation dialectale européenne, par ailleurs).

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

## 2.2. Cas 2. Une innovation des Isles du xx<sup>e</sup> siècle : *zoreille*

Le diatopisme *zoreille* n. (sg./pl.) « personne française originaire de la Métropole », aussi adj. « originaire de la France métropolitaine, relatif à la Métropole » présente un autre cas de figure. Il ne s’agit pas d’un élément du vocabulaire des Isles selon la définition traditionnelle de R. Chaudenson (issu du français colonial, comme les cas précédents). Pourtant, nous avons bien affaire à un « mot des Îles », il est usuel en français en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, et bien attesté dans les DOM-TOM (surtout Réunion, Maurice ; aussi Petites Antilles) (cf. BDLP)<sup>13</sup>.

Aux Petites Antilles, le français connaît surtout des diatopismes (syn. nom.) comme *Blanc-France* (BDLP-Antilles ; Pustka 2015) ou encore *Blanc* (Telchid 1997). Le diatopisme *zoreille* est seulement utilisé en emploi nominal (forme aussi relevée par Telchid 1997) et de façon plutôt sporadique. Il est d’apparition récente (attesté depuis les années 80) et est soumis à une certaine instabilité graphique, comme le dévoile la riche littérature antillaise (*z’oreille*, *zoreille*, *zorey*, *zorèy*). Il y apparaît surtout chez des écrivains de Marie-Galante, comme *zoreilles* et *zorey* chez E. Glissant (*Mahagony* 1987 ; *Tout-monde* 1993), et de Martinique : « un *zorey* maigre [...] – Un homme blanc » (Césaire, *Moi, Cyrilia, gouvernante de Lafcadio Hearn*, 2009) puis « *zoreilles* de France » (Césaire, *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, 2011). I. Césaire l’intègre aussi dans une locution créole : « *zorèy-Frans-la* » (2011). S’y ajoute une occurrence en français chez le Guadeloupéen E. Pépin (1996 ; d’après Thibault, 2012 : 209 [Zanoaga]). C’est en effet aussi aux îles de Marie-Galante et de Martinique que *zorey* est entré dans le créole (Tourneux & Barbotin 2008).

En français en Nouvelle-Calédonie, le diatopisme affiche une très grande vitalité et est de nos jours figé sous la graphie *zoreille*. Il est par ailleurs à la base de plusieurs formations spécifiquement calédoniennes (de même sens), nées par apocope (*zor*), par redoublement de la première syllabe (*zozo*) ainsi que par composition (*zoreille à merde*, var. *zor à merde*). De ce particularisme est également issu par siglaison le diatopisme *ZAM*, moins courant (cf. BDLP-Nouvelle-Calédonie ; Pauleau 2007 ; Rézeau 2008), qui illustre une certaine baisse de connotation péjorative dans le diatopisme d’origine *zoreille*. Ce dernier a aussi donné lieu à un dérivé nominal, *Zoreillie* (Réf. *Métropole*), et entre dans diverses constructions comme *zoreille d’ici* (« Métropolitain installé en Nouvelle-Calédonie »), *avocat zoreille* [désignation du fruit] (Pauleau 2007) ou encore en calédonien familier *société/entreprise zoreille* (C. Pauleau, communication personnelle). Il a été relevé en calédonien à l’oral d’abord (1961), puis à l’écrit (1980) (selon OFPED, I : 84-86), mais est attesté dès 1956 en référence à la Nouvelle-Calédonie – d’où sa datation par Le Robert [ROB] – dans un texte d’un métropolitain (qui s’est introduit dans un club de chasseurs sous-marins en Nouvelle-Calédonie) :

13. Aussi OFPED (VI) ; Rézeau (2008 : 564) ; Telchid (1997) ; Pustka (2015 : 375) ; Robillard (1993) ; Beniamino (1996).

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

- (16) [En référence à la Nouvelle-Calédonie] [mis en relief, suivi d'un commentaire métalinguistique (attribuant l'origine du mot au Vanuatu)]  
Nous ne devons pas oublier que nous étions des < zoreilles >, de l'expression néo-hébridaise < manzoreille >, et qu'il nous faudrait faire nos preuves avant de voir fondre la froideur de ceux que nous aurions aimé voir davantage camarades de sport. [...] Le < zoreille > qui débarque en Calédonie ne saurait méconnaître la profonde réserve qu'il inspirera et qui disparaîtra à la longue [...]. (Gorsky 1956 ; d'après OFPED, VI : 93)

Dans cette région (fortement marquée par l'anglais jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle surtout), c'est en effet à date ancienne le composé *men z'oreilles* de même sens que l'on rencontre (dep. 1914 selon Lainé, 1942 : 96 sq.). Sa forme était instable : on relève *man's-oreilles* (1928), *mannzoreils* (1932), puis *menzoreille* (1945), *manz'oreille* (1946) (d'après OFPED, I : 84-86). Il semble s'agir d'une formation par analogie au diatopisme calédonien du lexique du bain *man oui-oui*, de même sens (relevé dep. 1853, cf. OFPED, VIII : 36) – qui comme le premier est sorti de l'usage de nos jours (C. Pauleau, communication personnelle).

Dans l'Océan Indien, le diatopisme *zoreille* (var. *zoreil*) n'est plus aujourd'hui relevé en français qu'en apposition, et ce, dans des emplois familiers sur le ton de la plaisanterie, essentiellement à la Réunion : *langue-zoreille* « langue française » et *argent-zoreille* « Revenu Minimum d'Insertion » (cf. créole *larzan zoreille*) (BDLP-Réunion), emplois dont le statut indique qu'il s'agit de calques du créole. R. Chaudenson avait observé que *zoreil* véhiculait d'abord une connotation péjorative, connotation qui tendait à diminuer dans les années 60-70, le mot étant alors repris par les métropolitains eux-mêmes (1974 : 1078). C'est en effet en créole que le type lexical est particulièrement vivant à la Réunion (DECOI II). Il y est attesté depuis 1933 : « Ti vois pas zoreil la y moque à toué ! » (*La Revue littéraire* du 08-02-1933 ; d'après Chaudenson, 1974 : 1079). Cette attestation explique la présence de plusieurs hypothèses d'une création en créole réunionnais (*op. cit.* : 1078) – toutes récusées par le DECOI (II). Citons ici seulement celle d'un calque dans l'Océan Indien par traduction de l'expression malgache *mena sofina* 'oreille rouge', hypothèse la plus probable, mais « fragile » déjà pour R. Chaudenson, pour des raisons sociolinguistiques (1974 : 1078), puis aussi pour M. Beniamino (1996). La création du mot ne serait en tout cas pas antérieure à la Première Guerre mondiale selon les témoins réunionnais de R. Chaudenson (1974 : 1078). D'autres travaux avancent l'hypothèse d'une création en Nouvelle-Calédonie (OPPED, I : 84-86 et VI : 93), dont celle d'une création lors de l'insurrection de 1878 en Nouvelle-Calédonie – elle aussi à réfuter par l'absence d'attestations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (déjà Chaudenson, 1974 : 1078).

Compte tenu des attestations écrites, c'est bien dans le cadre de la mobilisation de la Première Guerre mondiale que le diatopisme a dû être créé puis transporté entre la Nouvelle-Calédonie et La Réunion. Il devait alors évoluer dans un milieu modeste en besoin de distinction identitaire, face au Français dominant. Reste à élucider le lien exact entre le nom composé du Pacifique *manz'oreille*, d'un côté, et la forme courte *zoreille* à La Réunion, de l'autre. La

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

datation de la locution *men z'oreilles* et sa nette antériorité à *zoreil* à La Réunion remettent en tout cas en cause une formation réunionnaise et confirme de façon implicite la présence de *zoreille* n. « Métropolitain » en français colonial tardif dans le Pacifique. C'est le diatopisme *zoreille* seul (formé par troncation dans le Pacifique ?) qui a pu être diffusé vers la Réunion pendant ou dans l'immédiate après-guerre. En l'absence d'attestations anciennes de la forme courte en Nouvelle-Calédonie, des dépouillements de textes seront toutefois indispensables pour confirmer cette hypothèse. Indépendamment du lieu de formation du diatopisme, le fameux slogan de guerre de 1915 du ministre français « Taisez-vous ! Méfiez-vous ! Les oreilles ennemies vous écoutent » (aussi évoqué dans OFPED, I : 84-86) n'est pas directement à l'origine du diatopisme (hypothèse avancée par Lainé, 1942 : 96 sq. ; cf. OFPED *ibid.*), mais a pu contribuer à la lexicalisation de la forme simple et à sa diffusion. Précisons aussi que, pour la création du diatopisme, un passage par le créole n'est pas obligatoire. En effet, A. Valdman souligne qu'en présence du phénomène d'agglutination même en français, tel qu'en Louisiane – *nanglais, noncl/nonc, zhabitant* [= cultivateur], *zoreille* [= oreille], etc. – l'agglutination de l'article est « sans doute présente dans le français colonial » (Valdman, 2015 : 434). Notre diatopisme a pu naître non pas dans le milieu *des colons* mais bien dans le français colonial tardif, qui s'imposait progressivement comme langue véhiculaire en Nouvelle-Calédonie et ailleurs dans le Pacifique. À la Réunion, c'est en tout cas d'abord le créole qui a joué un rôle important dans sa diffusion ; c'est de là qu'il a ensuite dû être transporté bien plus tardivement vers les Petites Antilles.

### 3. RÉSULTATS

Parmi les français d'outre-mer, le français en Nouvelle-Calédonie est connu pour sa proximité avec le français de France tout en se distinguant dans l'usage familier par un lexique d'origine argotique (cf. Hollyman 1979), qui s'y voit largement « neutralisé ». On pense à des termes d'adresse amicaux comme *mon con* et *ma couille*, ou encore à *mec* n. m. pour désigner un « individu quelconque » (cf. Pauleau 2007). Quelle peut y être la place d'un lexique partagé avec d'autres français d'outre-mer comme celui des Antilles, vu la distance géographique, mais aussi chronologique qui les sépare, et compte tenu de la date d'introduction du français ? Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle l'essentiel du stock linguistique partagé serait issu du français colonial et relèverait du « vocabulaire des Isles ». Notre analyse est sélective et ne permet donc de tirer des conclusions que pour les cas étudiés. Leur analyse confirme en effet l'hypothèse de départ : quatre sur cinq d'entre eux constituent des diatopismes « des Isles » qui sont issus du français colonial et originaires de France, implantés en Nouvelle-Calédonie dès le début de sa colonisation au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; ils sont de nos jours de très large extension, étant partagés avec le français (et le créole) de toutes les autres aires de la francophonie du sud hors Afrique : le Pacifique (Tahiti), l'Océan Indien (surtout Réunion, Maurice), ainsi qu'avec

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

toute l'Amérique, du Québec jusqu'aux Antilles. Ce partage est aussi confirmé dans le présent numéro pour *linge* et le paradigme *nous autres, vous autres* par A. Thibault (2016), qui complète l'approche comparative panfrancophone mise en œuvre ici en ciblant davantage le fond diastratique des partages entre la Calédonie, les Antilles et les français d'Amérique en rappelant à juste titre que « les axes diastratiques et diatopiques se croisent en permanence dans la réalité des pratiques » (Thibault 2016, ici même). La méthode comparative panfrancophone et la riche documentation française et créolophone permettent ainsi d'identifier des phénomènes linguistiques qui furent largement repoussés en Europe et, plus particulièrement, en français central par une pression normative croissante depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui se sont partiellement maintenus en « périphérie » et surtout épanouis dans les français qui commençaient alors à se développer outre-mer. C'est le cas des diastratismes issus d'un stock d'usages familiers, voire populaires, dont nous avons analysé ici le terme générique *linge* n. m. « vêtements » et le système pronominal des formes composées sans valeur distinctive autour de *nous autres* (Réf. *nous*). Leur analyse précise aussi que les partages ne se limitent pas au vocabulaire : le maintien des formes pronominales composées et leur nominalisation vont au-delà de la simple variation formelle ou collocationnelle, touchant également la structuration grammaticale de la langue. Ces partages n'excluent bien sûr pas le développement de spécificités au sein des diverses variétés de français, que ce soit sur le plan grammatical, phonétique ou lexical. Loin d'être « superficielle », la variation diatopique touche bien le cœur du fonctionnement de la langue.

Notre analyse esquisse aussi l'apport en Nouvelle-Calédonie du français centre-occidental de la France du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle – l'Ouest qui, avec le Centre, est connu pour avoir fourni la plupart des expatriés qui allaient former le français colonial, ils étaient avant tout originaires des régions au nord-ouest d'une ligne Paris-Bordeaux. En effet, deux des diatopismes analysés ici sont originaires du Grand Ouest et de Bretagne : *amarrer* v. « attacher, lier » et *langage* « langue d'usage, langue véhiculaire, langue maternelle ». Ils ont pu être plus particulièrement véhiculés par le milieu des marins. Lisons K. Hollyman, qui décrit le mode de circulation du lexique entre le Pacifique et d'autres colonies comme les Antilles :

Les régimes coloniaux demandent un appareil administratif et militaire qui, pour être toujours en place, est monté par un personnel changeant qui part en tournée. L'itinéraire colonial suivi par ce personnel fait qu'il est à même de charrier des mots et des expressions d'une colonie à l'autre. Aux emprunts intercoloniaux de ce genre s'ajoutent ceux apportés par des colons qui quittent une colonie pour s'établir dans une autre. C'est ainsi que la Calédonie a reçu des mots de l'Afrique du Nord (surtout de l'Algérie), de Tahiti, des Antilles, et des îles afro-indiennes (surtout Réunion). (Hollyman, 1979 : 625)

Les dates de la colonisation de l'actuel espace francophone, bien connues, esquissent pour l'essentiel quatre grandes étapes (si l'on exclut pour notre propos le continent africain), étapes qui vont de l'Amérique du Nord jusque dans le



*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

Pacifique, en passant par les Antilles et l’Océan Indien. À ces étapes se suivent *grosso modo*, si l’image est permise, quatre « vagues » de diffusion du français, vagues qui ont balayé l’espace francophone en lui permettant de s’introduire durablement dans le cadre d’une expansion progressive – et dont la dernière atteint le Pacifique. La Réunion et l’Océan Indien en général constituent, dans ce mouvement, un rôle-clé pour la circulation des diatopismes entre la Nouvelle-Calédonie et les Antilles. Cela s’explique en bonne partie par sa situation, à mi-chemin entre ces deux espaces, non seulement du point de vue géographique mais aussi du point de vue sociolinguistique (époque de sa francisation, mouvements de population).

Les contacts entre les français outre-mer ne se limitent pourtant pas en Nouvelle-Calédonie à des transferts en provenance de l’Océan Indien et d’Amérique. C’est ce qu’illustre notre dernier exemple partagé aussi avec l’Océan Indien, le diatopisme *zoreille* – également identifié comme caractéristique du calédonien par D. Bottineau (2016, ce volume), qui cible des faits de discours et d’interaction. Dans notre perspective, cette innovation récente témoigne d’un maintien d’une circulation lexicale, mais aussi d’une certaine capacité d’innovation dans l’espace francophone du sud-est, indépendante du français européen.

Le travail proposé ici, quoique non exhaustif, a permis de mettre en place une méthodologie de travail qui appelle à d’autres travaux comparatifs. Ceux-ci devront porter sur l’ensemble de la documentation française qui est disponible pour comparer le français en Nouvelle-Calédonie avec celui aux Antilles. Ils pourront inclure les diatopismes encyclopédiques, eux aussi susceptibles de contribuer à retracer les liens du calédonien avec d’autres variétés de français. Notre analyse a en effet permis d’identifier plusieurs particularismes qui ont dû être écartés de l’analyse. Il s’agit la plupart du temps de mots de la flore (*acajou, pois d’Angole, arbre à lait, arbre à pain, arbre du voyageur, latanier, liane : pomme-liane*) et de la faune aquatique (*loche, lambis, lapia*). Ils ont été apportés en Nouvelle-Calédonie à des dates variables depuis les autres espaces francophones comme Tahiti, l’Océan Indien et les Antilles.

Une étude plus large pourra aussi élucider les raisons du partage de diatopismes courants exclus ici pour des raisons de cohérence méthodologique (car non relevées des deux côtés par notre corpus de référence). C’est le cas de diatopismes comme la particule de discours *ahoua ! / awa !* signalant le refus (cf. Pauleau 2007 ; Telchid 1997), ou du calédonien *reposer le corps* (Réf. *se reposer*) (C. Pauleau, communication personnelle). Ce dernier trouve en effet son écho en français aux Antilles dans le recours à la séquence *son corps* pour signaler la valeur réfléchie des verbes (*reposer son corps, amener son corps, amuser son corps, etc.*), un paradigme largement attesté dans le discours littéraire (également partagé avec plusieurs créoles antillais).

Les travaux futurs gagneront enfin aussi à inclure la documentation créolophone en Nouvelle-Calédonie, exploitée avec profit pour les autres aires de l’espace francophone. Quoique langue d’une minorité, le tayo a dû avoir un

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

impact sur le français populaire et familier – même si c’est davantage le français qui a influencé le créole que *vice versa* (Corne 1998) ; il présente également un réservoir d’usages anciens du calédonien populaire – en dehors d’usages créoles importés depuis La Réunion, apports qui compliquent l’exploitation de ses données pour l’étude variationnelle du français, tout en la rendant nécessaire<sup>14</sup>.

L’analyse comparative des données francophones, certes sélective, a néanmoins permis d’illustrer une histoire linguistique qui lie le calédonien aux français d’outre-mer qui furent formés à date ancienne. Leurs partages montrent le fonctionnement de ces français, français qui partagent donc un certain nombre d’usages et de normes d’usages. D’une façon plus générale, ils témoignent aussi de la dynamique et de la force motrice de la langue elle-même : celle-ci parvient en partie à échapper aux contraintes que peuvent représenter la pression normative centralisatrice, les « frontières » politiques, le temps ou encore l’immensité des océans ; elle suit le mouvement qu’effectuent ses locuteurs dans l’espace et dans le temps, et qui en sont les seuls forgerons.

### Références

- [ALH] FATTIER D. (1998), *Contribution à l’étude de la genèse d’un créole : l’Atlas linguistique d’Haïti, cartes et commentaires*, 6 vol., Lille : Atelier national de reproduction des thèses.
- [ALPA] LE DÙ J. & BRUN-TRIGAUD G. (2011-2013), *Atlas linguistique des Petites Antilles, enquêtes coordonnées par Robert Damoiseau*, 2 vol., Paris : Éditions du CTHS.
- [BDLP] *Base de données lexicographiques panfrancophones*, constituée de vingt bases nationales, 2001-2014, Laval (Québec) : AUF-TLFQ. [www.bdlp.org]
- [BDLP-ANTILLES] *Base de données lexicographiques panfrancophones*, volet « Antilles », André Thibault (dir.), 2010. [www.bdlp.org/accueil.asp?base=AN]
- [BDLP-FRANCE] *Base de données lexicographiques panfrancophones*, volet « France », Pierre Rézeau (dir.), 2001-2009. [www.bdlp.org/accueil.asp?base=FR]
- [BDLP-LOUISIANE] *Base de données lexicographiques panfrancophones*, volet « Louisiane », Albert Valdman (dir.), 2003-2008. [www.bdlp.org/accueil.asp?base=LO]
- [BDLP-NOUVELLE-CALÉDONIE] *Base de données lexicographiques panfrancophones*, volet « Nouvelle-Calédonie », Christine Pauleau (dir.), 2006-2014. [www.bdlp.org/accueil.asp?base=NC]
- [BDLP-QUÉBEC] *Base de données lexicographiques panfrancophones*, volet « Québec », 1998-2005. [www.bdlp.org/accueil.asp?base=QU]
- [BDLP-RÉUNION] *Base de données lexicographiques panfrancophones*, volet « Réunion », Claudine Bavoux (dir.), 2002-2008. [www.bdlp.org/accueil.asp?base=RE]
- [DECOI-II] BOLLÉE A. (1993-2007), *Dictionnaire étymologique des créoles français de l’Océan Indien*, 2 vol., I : *Mots d’origine française* (2000, 2007) ; II : *Mots d’origine non-française ou inconnue* (1993), Hamburg : Helmut Buske.

---

14. Les liens historiques entre le tayo et le créole réunionnais sont soumis à de vifs débats, opposant notamment Chaudenson, qui parle d’un créole de deuxième génération largement influencé par le créole réunionnais (1994, 2003), d’un côté, et Corne (depuis 1990) et Ehrhart (depuis 1993, 2016 ici même), qui le considèrent comme un créole endogène de première génération, de l’autre – débat également animé par Speedy (notamment depuis 2007).

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

- [DLF] VALDMAN A. & ROTTET K. J. (2010), *Dictionary of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson: University Press of Mississippi.
- [DMF] *Dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*, 2012, Nancy : ATILF-CNRS / Université de Lorraine. [www.atilf.fr/dmf/]
- [DRF] RÉZEAU P. (éd.) (2001), *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- [FEW] WARTBURG W. von (1928-2003), *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 24 vol., Bonn : Klopp.
- [OFFP] Collectif (1983-1996), *Observatoire du français dans le Pacifique : études et documents*, 10 vol., Paris : Didier Érudition.
- [PR] REY-DEBOVE J. & REY A. (dir.) (2008), *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2009*, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- [ROB] REY A. (dir.) (2016), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert. [nouvelle édition numérique, <http://gr.bvdep.com/>]
- [THIBFICHANT] THIBAUT A. (non publié), *Fichier lexical du français aux Petites et Grandes Antilles (notamment Guadeloupe, Martinique, Haïti) à usage personnel de l'auteur*, constitué d'unités d'intérêt diatopique et diachronique (près de 40 000 attestations) contenues dans des sources textuelles contemporaines et anciennes à dominance narrative (état de 01-2016).
- [TLF] IMBS I. & QUEMADA B. (1971-1994), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, Paris : CNRS & Gallimard. [<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>]
- ARVEILLER R. (1963), *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris : d'Artrey.
- BARBOTIN M. (1995), *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg : H. Buske.
- BARTHÉLEMI G. (2007), *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury (Guyane) : Ibis Rouge Éditions.
- BENIAMINO M. (1996), *Le Français de la Réunion : Inventaire des particularités lexicales*, Vanves : EDICEF/AUPELF.
- BLONDEAU H. (2011), *Cet « autres » qui nous distingue. Tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois*, Laval : Presses de l'Université Laval.
- BOTTINEAU D. (2016), « Les particularités du français calédonien (lexique, morphosyntaxe) et leurs enjeux sémantiques, pragmatiques et cognitifs », *Langages* 203. (ce volume)
- BRASSEUR P. & CHAUVEAU J.-P. (1990), *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen : Max Niemeyer.
- BRASSEUR P. (2001), *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen : Niemeyer.
- CAZAL L. (2004), *Une journée Miklon*, Matoury (Guyane) : Ibis Rouge Éditions.
- CÉSAIRE I. (2009), *Moi, Cyrilia, gouvernante de Lafcadio Hearn*, Bordeaux : Elytis.
- CÉSAIRE I. (2011), *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, Paris : Karthala.
- CHAMOISEAU P. (1992), *Texaco : roman*, Paris : Gallimard.
- CHAMOISEAU P. (2008), *Une Enfance créole, I : Antan d'enfance*, Paris : Gallimard.
- CHAUDENSON R. (1974), *Le Lexique du parler créole de la Réunion*, 2 vol., Paris : Honoré Champion.
- CHAUDENSON R. (1994), « À propos de Sabine Ehrhart, *Le Créole français de St-Louis (le tayo) en Nouvelle-Calédonie* », *Études créoles* 17 (1), 128-142.

Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie

- CHAUDENSON R. (2003), *La Créolisation : théorie, applications, implications*, Paris : L'Harmattan.
- CONFIANT R. (2007), *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury (Guyane) : Ibis Rouge Éditions.
- CORMIER Y. (1999), *Dictionnaire du français acadien*, Montréal : Fides.
- CORNE J.-C. (1979), « Le français à Tahiti », in A. Valdman (éd.), *Le Français hors de France*, Paris : Honoré Champion, 631-660.
- CORNE J.-C. (1990), « L'agencement temporel des événements démographiques dans la création d'une langue créole et le tayo de Saint-Louis en Nouvelle-Calédonie », in F. Tolron (éd.), *L'Homme et le temps*, Nouméa : C.O.R.A.I.L., 11-27.
- CORNE J.-C. (1998), « Transferts et rétentions en vernacularisation et en « décréolisation » : le français et le tayo en Nouvelle-Calédonie et le français populaire ivoirien », *Le Français en Afrique* 12, 75-93.
- DULONG G. (1989), *Dictionnaire des canadianismes*, s.l. : Septentrion / Larousse Canada.
- EHRHART S. (1993), *Le Tayo, un créole à base lexicale française en Nouvelle-Calédonie*, Hamburg : Ed. Buske.
- EHRHART S. (2016), « Entre français calédonien et langue kanak : quelle place pour le tayo ? Une approche écolinguistique », *Langages* 203. (ce volume)
- FATTIER D. (2015), « Dialectologie historique dans la Caraïbe. Textes anciens, données dialectales, hypothèses de travail », in A. Thibault (éd.), *Du Français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie*, Paris : Classiques Garnier, 243-279.
- GLISSANT E. (1987), *Mahagony*, Paris : Seuil.
- GLISSANT E. (1993), *Tout-monde*, Paris : Gallimard.
- GREVISSE M. & GOOSSE A. (2008), *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- HOLLYMAN K. J. (1979), « Le français en Nouvelle-Calédonie », in A. Valdman (éd.), *Le Français hors de France*, Paris : Honoré Champion, 621-629.
- JOURDAIN É. (1956), *Le Vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris : Klincksieck.
- LABAT J.-B. (1724), *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ces pays [...]*, 2 vol., La Haye : Husson et al. [version numérisée consultée sur Gallica]
- LABAT R. P. (1931 [1722]), *Voyages aux Isles de l'Amérique (Antilles), 1693-1705*, introduction de A. t'Serstevens, Paris : Éditions Duchartre. [attestations aimablement communiquées par A. Thibault ; ouvrage consulté sur Google Livres]
- LAGADEC J. (1499), *Le Catholicon lehan de Lagadeuc. Dictionnaire breton, français et latin*, publié par R. F. Le Men, d'après l'édition de Me A. de Quoetqueveran, imprimée à Tréguier chez lehan Caluez en 1499, Lorient : Corfmtat [1867]. [consulté sur Google Livres]
- LAINÉ H. (1942), *Hommage filial – documentaire calédonien*, Nouméa : Imprimeries réunies.
- LUDWIG R. et al. ([1990] 2002<sup>2</sup>), *Dictionnaire créole français (Guadeloupe) : avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français/créole [...]*, Paris & Pointe-à-Pitre : Servedit & Éditions Jasor.
- PAULEAU C. (2007), *Mots de Nouvelle-Calédonie, éléments de recherche sociolinguistique sur le français calédonien : inventaire lexicographique polylectal*, Nouméa : Centre de Documentation Pédagogique de Nouvelle-Calédonie (2 tomes).
- PÉRONNET L. (1989), *Le Parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Éléments grammaticaux et lexicaux*, New York : Lang.
- PINEAU G. (2010), *La Grande Drive des esprits*, Paris : Le Serpent à plumes.

*Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie), une variété régionale de français*

- POIRIER C. (2005), « La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la Base de Données Lexicographiques Panfrancophone », *Revue de linguistique romane* 69, 483-516.
- POIRIER P. ([1927-1933] 1993), *Le Glossaire acadien*, Moncton : Éditions d'Acadie.
- PUSTKA E. (2006), « Le mythe du créole L1 », *Romanistisches Jahrbuch* 57, 60-83.
- PUSTKA E. (2015), « Les <Grands-Blancs> de la Guadeloupe. Histoire des langues, sociolinguistique et phonologie », in A. Thibault (éd.), *Du Français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris : Classiques Garnier, 353-424.
- RÉZEAU P. (2008), « Le français de Nouvelle-Calédonie dans les romans policiers d'A.D.G. », in A. Thibault (éd.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles : De Boeck/Duculot, 453-586.
- RÉZEAU D. & RÉZEAU P. (1995), *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, 2 vol., Paris : L'Harmattan.
- ROBILLARD D. de (1993), *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Île Maurice*, Vanves : EDICEF/AUPELF.
- SCHWARZ-BART S. (1979), *Ti Jean L'Horizon*, Paris : Seuil.
- SPEEDY K. (2007), *Colons, Créoles et Coolies. L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie (XIX<sup>e</sup> siècle) et le tayo de Saint-Louis*, Paris : L'Harmattan.
- TAYLOR D. R. (1963), “Remarks on the Lexicon of Dominican French Creole. With a Running Commentary by Hans Erich Keller”, *Romance Philology* 16, 402-415.
- TELCHID S. (1997), *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris : Bonneton.
- THIBAUT A. (éd.) (2012), *Le Français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris : L'Harmattan.
- THIBAUT A. (éd.) (2015), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris : Classiques Garnier.
- THIBAUT A. (2008), « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de Linguistique Romane* 72, 115-156.
- THIBAUT A. (2016), « Diastratismes et réallocation des variantes : français d'Amérique et de Nouvelle-Calédonie », *Langages* 203. (ce volume)
- TOURNEUX H. & BARBOTIN M. (2008), *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante) suivi d'un index français-créole*, Paris : Karthala / A.C.C.T.
- VALDMAN A. (ed.) (2007), *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington: Indiana University / Creole Institute.
- VALDMAN A. (2015), « Du français colonial aux parlers créoles », in A. Thibault (éd.), *Du Français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris : Classiques Garnier, 425-460.
- WISSNER I. (2014), « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France », in Y. Greub & A. Thibault (éds), *Dialectologie et étymologies galloromanes*, Strasbourg : ELiPhi, 373-396.

## ABSTRACTS

### **Inka Wissner, *French in the francophone Islands: From the West Indies to New Caledonia***

This paper examines the connections between Caledonian French and French in the West Indies through a comparative historico-varietal analysis of its shared linguistic diatopicisms. It states the hypothesis according to which most of the latter are also shared with the other French-speaking Islands, and were originally transported by colonial French. This is confirmed by the analysis of the identified diatopicisms (*amarrer, langage, linge, nous/vous/eux autres*), only one lexical unit being a recent creation (*zoreille*). The article shows that Caledonian French appears to be part of a dynamic movement shared with the earlier formed overseas French, forming the last of a series of “waves” which swept across the French-speaking world.

**Keywords :** historical variational linguistics, diatopic variation, comparative method, lexicology

## RÉSUMÉS

### **Inka Wissner, *Le français des Isles : des Antilles à la Nouvelle-Calédonie***

Cet article étudie les liens qui relient le français en Nouvelle-Calédonie et le français aux Antilles à travers une analyse historico-variétale comparative des diatopismes linguistiques qu'ils partagent. Il émet l'hypothèse selon laquelle l'essentiel de ces partages relève du « vocabulaire des Isles » et est, à ce titre, issu du français colonial. Cela est confirmé par l'analyse pour les cas identifiés (*amarrer, langage, linge, nous/vous/eux autres*), un seul partage lexical étant de création récente (*zoreille*). L'article montre que le français en Nouvelle-Calédonie s'intègre bien dans une dynamique partagée avec les français d'outre-mer formés à date ancienne, constituant la dernière d'une série de « vagues » de diffusion qui ont balayé l'espace francophone.

**Mots-clés :** linguistique variationnelle historique, diatopie, méthode comparative panfrancophone, lexicologie